Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 035-213502529-20260331-2026_03C_03-DE

COMMUNE DE SAINT AUBIN DES LANDES

Département d'Ille et Vilaine

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 31 mars 2026

Convocation du 26 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente et un mars à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur FESSELIER Christophe.

Nombre de Conseillers	
En exercice	: 15
Présents	: 15
Votants	: 15

Etaient présents : Christophe FESSELIER, Marie-Noëlle GEORGEAULT, Mickaël LERÉTRIF, Jocelyne GAUTIER, Joël DÉSILLES, Marylène MÉRET, Franck ROUXEL, Patrice LEQUEUX, Patricia RONDEAU, Vincent DÉSILLE, Samuel GARDAN, Nicolas ROCHER, Marie MARTIN, Virginie BASSET, Laura FAUVEL-LARCHER

Absent Excusé :
Absent :

Mme Laura FAUVEL-LARCHER a été nommée secrétaire de séance.

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

2026-03c-03

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 1411-5 applicable à la commission d'appel d'offres en vertu des articles L. 1414-1 et L. 1414-2 ;
Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat ;
Considérant que pour les communes de moins de 3500 habitants, la commission est composée du maire ou de son représentant, Président et de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants au sein du conseil municipal ;
Considérant que l'élection des membres de la commission d'appel d'offres à lieu au scrutin de liste ;

Après appel à candidature, les listes suivantes ont été déposées :

Liste 1 – membres TITULAIRES	Liste 1 – membres SUPPLEANTS
Joël DESILLES	Marie-Noëlle GEORGEAULT
Jocelyne GAUTIER	Samuel GARDAN
Nicolas ROCHER	Virginie BASSET

Le Conseil Municipal a décidé de procéder au vote à main levée.

Le Conseil Municipal, après vote, décide à l'unanimité de :

- **Proclamer élus les membres de la commission d'appel d'offres tels que désignés ci-dessus ;**
- **Précise que la commission sera convoquée par le maire dans les conditions prévues par les textes en vigueur.**

La Secrétaire de séance,

Laura FAUVEL-LARCHER

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-AUBIN-DES-LANDES (Ille-et-Vilaine)

Christophe FESSELIER